

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Lors de la conférence de presse qu'il a organisée le mercredi 20 janvier 2010 à Montreuil, le Mouvement National VIE LIBRE a annoncé le lancement d'une campagne :

### **« BRISONS LE SILENCE ET L'HYPOCRISIE »**

Après avoir fait le constat d'une omerta sur la question de l'alcoolisme en France qui dure depuis des décennies, Vie Libre a rappelé que l'alcoolisme touche près d'une personne sur 10 et cause 45000 morts annuellement dans un silence empreint de duplicité tant des pouvoirs publics et législatifs que des décideurs politiques.

Face à cette non assistance de personnes en danger, le Mouvement a décidé de prendre à témoin l'opinion publique :

En exigeant que la lutte contre l'alcoolisme soit déclarée grande cause nationale en 2011 avec les moyens afférents :

### **un vrai plan et une véritable campagne de lutte contre la dépendance alcoolique et ses causes avec :**

- Des places en nombre suffisant en centre de soins et en hôpital, avec un accueil respectant la dignité du malade.
- Une formation obligatoire de l'ensemble du corps médical durant les études.
- L'organisation de véritables campagnes auprès de la population et des personnes à risques (jeunes, femmes enceintes).
- La mise en place d'une journée « sans alcool » comme il est fait pour le tabac.

- Le renforcement des moyens des associations d'anciens buveurs et la reconnaissance de leur expertise.
- La création d'un intergroupe parlementaire consacré à la lutte contre l'alcoolisme avec une fonction de veille pour déminer les pratiques lobbyistes.

A cette fin de sensibilisation de l'opinion et de pression sur les pouvoirs publics, le Mouvement s'est engagé :

- À poursuivre ses actions en vue de la création d'un **intergroupe parlementaire** de veille et de proposition.
- À mener et médiatiser des **actions symboliques d'éclats pour interpeler** et susciter des réponses des pouvoirs publics et mobiliser l'opinion.
- À éclairer l'opinion publique sur **les pratiques de lobbying et les conflits d'intérêts de personnes morales ou physiques. Tous les 20 du mois, nous communiquerons à la presse une situation où une même personne intervient dans des champs à intérêts contradictoires** (par exemple : producteur d'alcool et promoteur de l'usage de produits alcoolisés comme législateur, producteur d'alcool et acteur de santé, distributeur d'alcool et acteur de conseil de modération, etc.).
- **À intervenir dans le cadre de la campagne électorale** en demandant aux candidats de répondre à un questionnaire explicitant leurs projets et leurs engagements en matière de sensibilisation et de lutte contre l'alcoolisme. **L'ensemble des résultats sera publié et commenté** par le Mouvement. Leur mise en application sera suivie et les promesses non tenues dénoncées.
- Le Mouvement **s'engage à soutenir** et à participer, en particulier avec ses 350 structures locales, à toutes les actions qui seront entreprises afin d'éradiquer sans équivoque ce fléau qui touche l'ensemble de la société, génération après génération.

#### Contacts :

Félix LE MOAN : Président Vie Libre national, 06 84 51 15 20

Alain CALLÈS : Vie Libre, coordinateur de la campagne : 06 08 64 19 21

Docteur Gilles LAZIMI : 06 82 09 61 65

